

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 18 octobre 2012

Service instructeur

N° CP-2012-10-2-7

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL GENERAL AU GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ AU REDÉPLOIEMENT DU BIOSCOPE

Résumé : Dans le cadre du redéploiement du Bioscope, le principe d'un groupe de travail a été acté. Le présent rapport vous propose de désigner les représentants du Conseil Général au dit groupe de travail.

Lors de sa séance du 6 juillet 2012, la Commission Permanente a approuvé les différents protocoles relatifs à la résiliation amiable de la délégation de service public relative à la conception, la réalisation et l'exploitation du parc à thème Bioscope. Elle a également validé le principe de la constitution d'un groupe de travail dédié au redéploiement du site du Bioscope et composé à parité de quatre élus issus respectivement du Conseil Régional et du Conseil Général.

Ce groupe de travail est placé sous la présidence de M. Michel HABIG, Président du SYMBIO.

Il vous est proposé de désigner les quatre représentants du Conseil Général à ce groupe de travail.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER